



Procès-verbal
Assemblée générale de printemps – 5 juin 2024

Auteure	Aline Gillioz-Vuillaume
Séance	Assemblée générale de printemps
Date/Heure	5 juin 2024 – 19h00
Lieu	Ô Vergers d'Ajoie, Porrentruy
Participant-e-s	45 personnes
Invité-e-s	Municipalité de Porrentruy, représentée par Mme Magali Voillat
Excusé-e-s	17 personnes excusées
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none">1. Accueil et mot du Président2. Nomination des scrutateurs3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 1er juin 20234. Comptes 20235. Rapport de l'organe de vérification, approbation des comptes 20236. Budget 20247. Admissions / démissions8. Activités 20249. Divers

1. Accueil et mot du Président

M. Thomas Schaffter ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des membres présents. Il les remercie chaleureusement pour l'intérêt qu'ils portent aux activités de l'association.

Un remerciement particulier est adressé à M. Alain Perret, qui a la gentillesse de nous accueillir ce soir dans son établissement.

Nous souhaitons également la bienvenue à M. Olivier Godat, de la Fiduciaire GNG, qui s'est chargé de la vérification des comptes de l'association pour l'exercice 2023.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

2. Nomination des scrutateurs

MM. Patrick Waespe et Didier Mancini sont désignés en qualité de scrutateurs pour les points de l'ordre du jour nécessitant une décision de l'assemblée.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2023

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice.

4. Comptes 2023

En préambule à la présentation des comptes 2023, les informations suivantes sont données à l'assemblée :

- Un point notable concerne le volume élevé des ventes de bons UCA au cours de l'année 2023. Une édition spéciale intitulée « Vente Petits Commerces » sera lancée en 2024 avec rabais de 10 %, avec l'accord de Coop et Migros, qui souhaitent néanmoins figurer en tant que partenaires soutenant cette opération. Un montant de CHF 150'000.00 sera alloué à cette opération, avec le précieux soutien de la Municipalité de Porrentruy.
- Un retour d'expérience a été sollicité auprès des commerçants ayant participé à l'édition 2023 de la Solderie.
M. Patrick Waespe souligne l'importance d'éviter toute concomitance avec la Braderie de Moutier, afin de ne pas diluer l'affluence et l'impact commercial des deux événements.
De son côté, Mme Nicole Hänni insiste sur le fait que la Solderie devrait impérativement avoir lieu en fin de mois, période correspondant à la réception des salaires, et donc plus propice à une fréquentation accrue.
- Eclairage durant les Nocturnes – Un courrier a été adressé à la Municipalité le 25 janvier 2024. M. le Maire, Philippe Eggertswyler rappelle que si la ville est dynamique, c'est en grande partie grâce à l'engagement de l'UCA et des commerçants locaux. Il souligne, pour sa part, l'importance de préserver la dimension féerique des fêtes de Noël, qui participe pleinement à l'émerveillement du public.

La Municipalité indique être consciente de ces attentes et cherche à apporter un soutien concret. Il ne s'agit en aucun cas d'une remise en question du dispositif actuel. Il est toutefois souhaité que les dépenses liées à l'éclairage de fin d'année soient inscrites de manière pérenne au budget communal, afin d'éviter une remise en discussion annuelle.

Par ailleurs, un investissement significatif est actuellement engagé pour assurer un développement harmonieux entre différents pôles de la ville : la Maison de santé, les Bannelats, un nouvel hôtel, la rénovation de la rue Pierre-Péquignat, ainsi que la dynamisation et rénovation de Centre Inno Les Galeries. Ces initiatives visent à garantir un équilibre des activités économiques et sociales sur l'ensemble du territoire de la commune de Porrentruy. Ce processus, porté en partie par des investisseurs privés, semble bien se mettre en place. La Municipalité y joue un rôle de facilitateur, dans un esprit de bonne collaboration entre le comité de l'UCA et le Conseil municipal.

- **Nocturnes 2023 – Bilan et perspectives**

L'édition 2023 des Nocturnes a suscité une certaine déception. Il apparaît nécessaire de tirer les enseignements de cette expérience et de se poser les bonnes questions en vue des prochaines éditions.

Une réflexion devra être menée quant à la pertinence de concentrer l'événement sur une seule soirée, ainsi qu'à l'évolution des comportements des consommateurs, qui rendent l'organisation de ce type de manifestation de plus en plus complexe.

- **Noël et Saint-Nicolas – Remerciements**

Les événements de Noël et de la Saint-Nicolas se sont déroulés comme prévu, malgré une météo peu clémente.

Un immense merci au comité d'organisation, dont l'engagement exemplaire a permis la tenue de ces manifestations. Toute notre reconnaissance va également à l'ensemble des personnes qui s'investissent avec générosité pour faire vivre ces temps forts de la vie locale.

- Il convient également de souligner que nous apportons notre soutien à l'ensemble des commerces, y compris ceux situés en dehors du centre-ville et moins directement concernés par ses activités, tant sur le plan logistique que financier.

L'exercice 2023 boucle sur un bénéfice du CHF 10'022.00.

	2023 CHF	2022 CHF
Produits des cotisations	27 310.00	24 805.00
Commissions d'encaissement des bons	17 622.45	14 907.05
Produits financiers	12.00	0.00
Produits nets d'exploitation	44 944.45	39 712.05
Charges de personnel	-12 288.05	-12 579.35
- Salaires	-8 580.00	-8 580.00
- Charges sociales	-708.05	-999.35
- Frais forfaitaires	-3 000.00	-3 000.00
Manifestations	-742.80	-3 541.30
- Saint-Nicolas	-158.60	-1 731.95
- Noctures	-584.20	-1 809.35
Autres charges d'exploitation	-21 891.60	-16 658.78
- Assurances	-329.25	-329.25
- Matériel de bureau	-500.00	-500.00
- Impression des bons	-1 589.65	-6 980.30
- Cotisations	-5 550.00	-1 630.00
- Honoraires comptables	-2 140.25	0.00
- Informatique	-710.80	-500.00
- Publicité / Site Internet	-8 324.05	-4 647.20
- Frais financiers	-119.90	-349.68
- Frais d'assemblée et de comité	-1 427.70	-803.10
- Divers	-1 200.00	-919.25
Résultat de l'exercice	10 022.00	6 932.62

	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Trésorerie	68 110.21	192 002.81
- Caisse	1 673.50	734.95
- Raiffeisen CH82 8080 8006 0133 7579 1	24 710.13	149 537.48
- Banque cantonale du Jura CH84 0078 9042 5551 1864 9	35 145.30	35 160.20
- Vaillant CH79 0630 0042 3224 7930 1	2 103.28	2 092.18
- Raiffeisen CH41 8080 8004 4269 8517 9	4 478.00	4 478.00
Créances à court terme	364 696.00	301 143.00
- Débiteurs bons	359 116.00	295 973.00
- Débiteurs cotisations	5 580.00	5 170.00
Actifs de régularisation	17 088.85	329.25
Total de l'actif circulant	449 895.06	493 475.06
TOTAL DE L'ACTIF	449 895.06	493 475.06
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme		
Bons en circulation	428 662.07	480 764.07
Passifs de régularisation	0.00	1 500.00
Total des capitaux étrangers à court terme	428 662.07	482 264.07
Capitaux propres		
Fortune au 1.1.	11 210.99	4 278.37
Résultat de l'exercice	10 022.00	6 932.62
Total des capitaux propres	21 232.99	11 210.99
TOTAL DU PASSIF	449 895.06	493 475.06

“

Vente des bons UCA

	Valeur émission des bons	Bons vendus	Bons remboursés
Bons émis 2013	320'000.00	299'049.00	291'757.00
Bons émis 2014	390'000.00	384'186.00	388'040.00
Bons émis 2015	320'000.00	274'512.00	295'082.25
Bons émis 2016	370'000.00	368'287.00	283'742.40
Bons émis 2017	450'000.00	435'559.00	343'309.45
Bons émis 2018	460'000.00	497'469.50	432'265.25
Bons émis 2019	920'000.00	480'434.10	439'839.80
Bons émis 2020	430'000.00	726'030.00	607'624.05
Bons émis 2021	460'000.00	599'410.00	532'036.65
Bons émis 2022	460'000.00	619'460.00	588'950.20
Bons émis 2023	480'000.00	658'000.00	719'290.00

5. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes 2023

Compte tenu des examens effectués par sondages, nous confirmons que :

- Les soldes des comptes du bilan sont justifiés
- Les justificatifs correspondent à la comptabilité
- La comptabilité est tenue correctement et selon les règles de l'art

La révision relève le point suivant :

Notre contrôle ne permet pas d'assurer l'intégralité des bons en circulation.

Sur la base de notre évaluation, la comptabilité et les comptes annuels répondent aux dispositions du droit suisse et des statuts.

Nous recommandons l'adoption des présents comptes annuels 2023 de l'association faisant apparaître une fortune nette de CHF 21'232,99 au 31.12.2023

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée qui donne décharge au comité.

6. Budget 2024

6. Budget 2024

PRODUITS	CHF	CHF	CHARGES
Cotisations membres UCA	27'000.00	14'000.00	Salaires secrétaire
Gain 2,5% sur encaissement bons	15'000.00	1'200.00	Charges sociales
Sponsoring manifestations	2'000.00	1'000.00	Frais AG, Comité
Dons, soutiens, subventions	1'000.00	0.00	Indemnités Comité
Total produits	45'000.00	450.00	Frais de banque
		0.00	Loyer
		1'000.00	Dons
		250.00	Assurances
		500.00	Matériel de bureau
		5'000.00	Impression des bons UCA
		500.00	Site internet et informatique
		7'000.00	Publicité
		10'000.00	Manifestations
		1'000.00	Frais divers
		2'000.00	Cotisation Association cantonale
		0.00	Impôts
		42'900.00	Total charges

Bénéfice 2'100. -

Le budget 2024 est accepté à l'unanimité.

7. Admissions / démissions

Admissions - 5

Titanium Piercing, Porrentruy
Pharmacie Sun Store, Porrentruy
Restaurant de la Pierre-Percée, Courgenay
Restaurant de la Croix Fédérale, Porrentruy
L'Imaginarium, Porrentruy

Démissions - 3

Mille et une histoires, Mmes Camille Rebetz, Joëlle Schaller, Marielle Chevolet - Porrentruy
Foresterie Pidoux, Alle
Boutique Tandem, Courgenay

Actuellement, l'UCA compte 146 membres.

8. Activité 2024

8. Activités 2024

- a) Action -10% Municipalité à hauteur CHF 150'000.00
- b) Fête de l'Euro Foot Fanzone → 14 juin au 14 juillet 2024
- c) Fête de la rue Pierre-Péquignat → 21 septembre 2024
- d) Saint-Nicolas → 7 décembre 2024
- e) Marché de Noël au Faubourg → 14 & 15 décembre 2024
- f) Nocturne 2024 → 19 décembre 2024

9. Divers

Organisation de la Saint-Nicolas – Appel à soutien

Nous sollicitons votre soutien pour l'organisation de la prochaine édition de la Saint-Nicolas.

À ce jour, le poste de présidence du comité d'organisation reste à pourvoir. La gestion administrative de la manifestation sera assurée par la secrétaire de l'UCA, tandis que la coordination du groupe sera prise en charge conjointement par le comité et le secrétariat de l'association.

Hommage à M. Thomas Schaffter

À l'occasion de cette assemblée, il nous tient à cœur d'adresser un message de reconnaissance à M. Thomas Schaffter, président de notre association, qui célébrera son 50e anniversaire demain 6 juin.

Nous tenons à te remercier, cher Thomas, pour tout ce que tu as accompli, pour ton leadership inspirant et pour la vision que tu insuffles à notre association. Nous sommes fiers et heureux de te compter parmi nous, et profondément reconnaissants de ton engagement constant.

En ce moment particulier, nous te souhaitons un très joyeux anniversaire et te remercions du fond du cœur pour ton dévouement. Que cette nouvelle décennie t'apporte réussite, bonheur et de nombreuses belles réalisations.

La séance est levée à 20h45

Pour le procès-verbal
Aline Gillioz-Vuillaume